

LA FIABILITÉ ORGANISATIONNELLE

La lutte contre la Dangersité Sociale Inhérente

RÉSUMÉ DU CONTEXTE

Le numéro 50 faisait observer que tout renforcement de l'activité sociale de l'État fragilise *de facto* non seulement les activités de fabrication et d'échanges de l'économie mais aussi et surtout les activités sociales... En recherchant une explication, il s'est avéré que la dangersité des problèmes traités est très inférieure à la dangersité des solutions étatiques proposées et mises en place, ces dernières amplifiant les problèmes et multipliant les dégâts collatéraux soit parce qu'elles sont inadaptées, soit parce qu'elles sont trop complexes, soit parce qu'elles sont trop coûteuses, soit parce qu'elles sont opaques *vs* illisibles, soit parce qu'échappant au marché, elles sont trop faciles à abuser *vs* à transgresser¹, voire l'ensemble à la fois. L'archétype de ces lois à haute dangersité inhérente, est la loi des 35 heures, qualifiée de loi maudite² et à partir de janvier 2015, la loi sur la pénibilité, considérée comme le véritable cauchemar de l'avenir³ et, plus récemment, la création du délit : « d'atteinte à la considération et à l'honneur des jeunes de banlieue⁴ »... Il importe donc d'évaluer *ex ante* la *Dangersité Inhérente*, des mesures proposées afin de la réduire au maximum.

Le numéro 51 propose des modes d'action présentant une meilleure fiabilité qui éliminerait ces risques inhérents aux démarches précédentes. Malgré tout, le risque demeurera toujours présent chaque fois qu'on fera « à la place de » ...

Bonne lecture.

Le comité de Rédaction

¹ En 2014, d'après le CESE, il existe entre 800 000 et un million de dispositifs médicaux différents en France, la fraude sociale atteint 20 milliards dont 174,64 millions pour l'Assurance-maladie. Sont concernés en priorité le RSA (Revenu de Solidarité Active est le plus fraudé), la CMU (Couverture Maladie Universelle), l'AME (Aide Médicale d'État), l'Aide Personnalisée au Logement (APL), etc. Les fraudes sont variées : travail au noir, achat de lunettes de soleil gratuites grâce à de fausses ordonnances puis revendues ; deux dentistes marseillais poursuivis pour 250 millions d'euros, personnes en couple déclarant être seule pour toucher le RAS, familles d'immigrés cumulant plus de 2000 euros d'aides mensuelles grâce à de faux papiers, etc. (Enquête 2/01/14 ; 16 heures ; « D8 »).

² Stanislas de BENTZMANN avec la collaboration de Pascal DE LIMA, (décembre 2014), *Les 35 heures, une loi maudite*, Les Editions Eyrolles, 184 pages, Paris.

³ La loi sur la pénibilité est d'une complexité inapplicable. Même perversion avec les APL qui font monter les loyers, la loi Duflot qui, en 2014, a bloqué le marché immobilier français au plus bas depuis 1945, l'incarcération qui accroît les récidives, les cités qui ont bénéficié de très gros efforts financiers et déclenchent *ex post* quantités d'événements, la prohibition de la drogue et de la prostitution qui assure la prospérité de l'industrie du crime et, de façon plus générale, les fraudes à l'aide sociale, (note précédente) et chez les bénéficiaires, des effets secondaires d'accoutumance et de déprofessionnalisation qui les rendent inemployables.

⁴ En savoir plus sur <http://lagauchematuer.fr/2015/01/21/creation-du-delit-atteinte-a-la-consideration-et-a-lhonneur-des-jeunes-de-banlieue/#oJEt1UqJ5LbSQV11.99II>

Part des prestations sociales et transferts sociaux en nature dans le PIB. (Insee).

